

*Les effectifs des écoles du Jura
(2009 / 2010)*

Dole :
1758 élèves

Echelle graphique

425
212,5
106,3
53,1

SCHEMA TERRITORIAL DES ECOLES

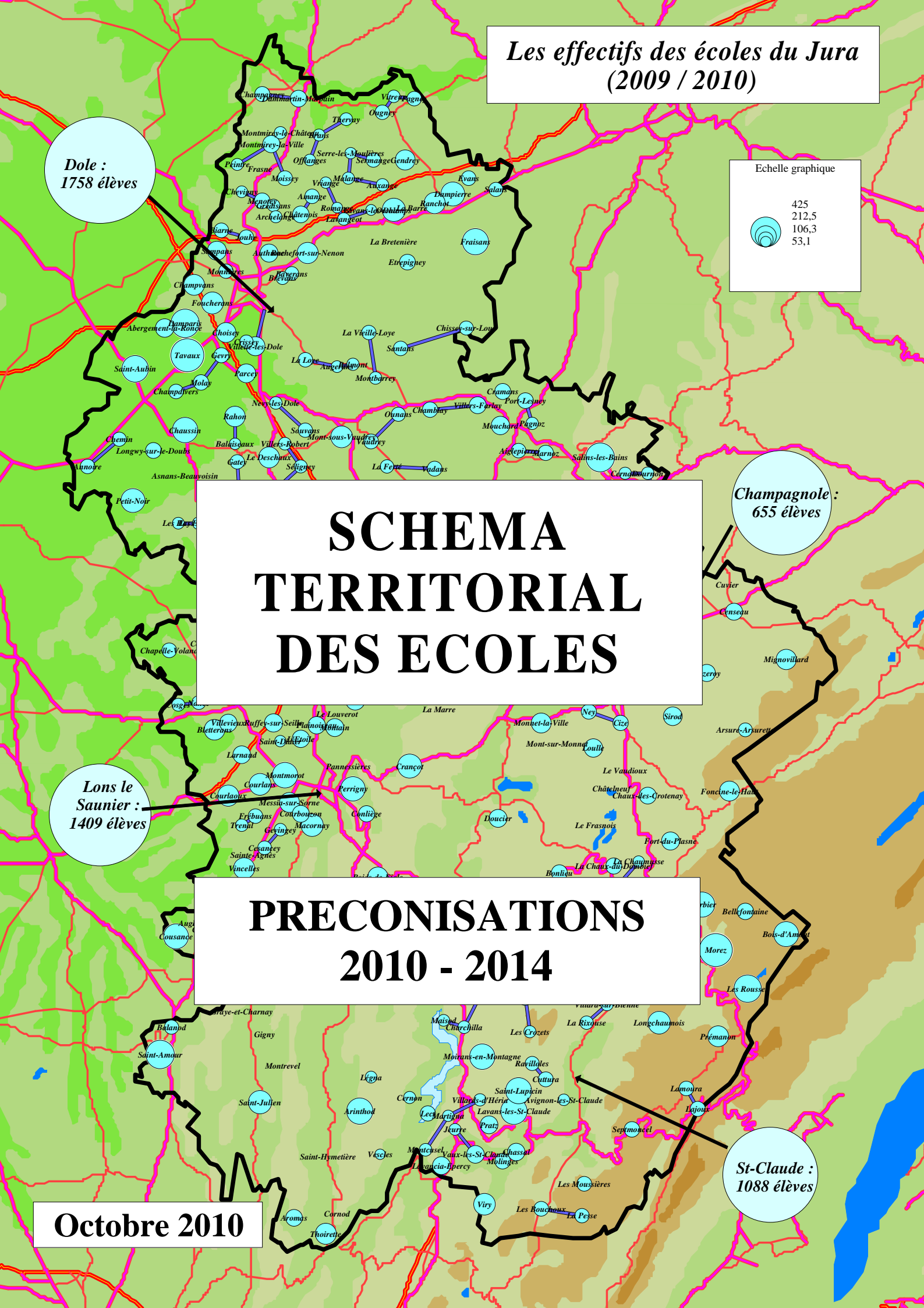
Champagnole :
655 élèves

**Lons le
Sainier :**
1409 élèves

PRECONISATIONS 2010 - 2014

Octobre 2010

St-Claude :
1088 élèves



Sommaire

- Orientations 2010/2014	p 2
- Compte rendu des réunions avec les élus	p 4
- Circonscription de Lons 1	p 5
- Circonscription de Lons 2	p 9
- Circonscription de Lons 3	p 11
- Circonscription de Dole 1	p 15
- Circonscription de Dole 2	p 19
- Circonscription de Dole 3	p 25
- Circonscription de Champagnole	p 27
- Circonscription de Saint Claude	p 34
- Tableaux de bord par communautés de communes	p 38

Schéma territorial des écoles du Jura

Orientations préconisées 2010-2014

Conformément à la circulaire du 3 juillet 2003, l'Inspection Académique a élaboré à partir d'un état des lieux établi école par école un schéma territorial pour la période 2004-2008. Ce document prospectif consigne les évolutions du réseau scolaire qui pouvaient être envisagées au cours de cette période tout en servant de cadre à la préparation des cartes scolaires suivantes. Le schéma territorial avait été présenté au cours de huit réunions tenues à l'échelon des pays réunissant élus, présidents de communautés de communes, présidents de SIVOS, conseillers généraux, représentants des parents d'élèves, des enseignants, des DDEN. Le document final a fait l'objet d'une présentation au CDEN de novembre 2004.

Arrivant au terme de la période 2004-2008, un bilan s'impose afin de mesurer l'évolution de la situation du réseau scolaire dans le département du Jura. En effet, à la rentrée 2004, le département comptait 351 écoles publiques. 311 écoles publiques étaient recensées à la rentrée 2009. Le département a connu des fermetures d'écoles mais aussi des créations de pôles scolaires concentrés ainsi que des fusions d'écoles maternelles et élémentaires au sein d'une même commune. Ces dispositifs ont permis d'instaurer une meilleure dynamique pédagogique, ont contribué à réduire l'isolement par des projets communs et ont favorisé la mutualisation des équipements et des matériels.

Cette évolution était nécessaire, au regard des enjeux associés à la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences institué par la Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école d'avril 2005. En effet, la définition de stratégies pédagogiques permettant d'assurer la réussite de tous les élèves se trouve facilitée par l'action concertée entreprise par les enseignants au sein de pôles scolaires et d'écoles dont la taille permet le travail en équipe de cycle. En outre, une mise en œuvre pleinement efficace de l'enseignement des langues vivantes du CP au CM2 suppose un travail d'équipe important. Enfin, l'acquisition des techniques usuelles de l'information et de la communication requiert la mise à disposition et la maintenance d'équipements informatiques adaptés.

A ce jour, il faut reconnaître que le maillage départemental des écoles est toujours caractérisé par une extrême dispersion de très petites structures. Cette situation présente de réels inconvénients : manque d'émulation pour les élèves, travail en équipe difficile pour les professeurs, repères insuffisants pour l'évaluation des élèves, complexité du dispositif d'aide aux élèves en difficulté et des modalités d'enseignement des langues vivantes, structures fragiles régulièrement exposées à un risque de fermeture de classe, effets de seuil très sensibles en cas de retrait d'un poste dans les petites écoles, équipements qui ne correspondent pas toujours aux besoins d'une école d'aujourd'hui malgré les efforts des petites communes.

Dans ce contexte, l'enjeu du schéma territorial, déjà exposé comme tel lors des précédentes préconisations, est donc d'envisager la modification du réseau des écoles afin de constituer des pôles scolaires. Par ailleurs, l'élaboration du schéma territorial 2004/2008 a été réalisée géographiquement par Pays, entités qui apparaissent aujourd'hui caduques. C'est pourquoi, le document ci-dessous est présenté par communauté de communes, territoire administrativement plus pertinent et dont la gestion apparaît davantage en cohérence avec les problématiques actuelles. Enfin, ce document de préconisations 2010-2014 recense l'ensemble des situations pouvant être inscrites dans un schéma d'évolution des structures scolaires jurassiennes.

Plusieurs principes ont guidé ces travaux :

- Les classes uniques ainsi que les écoles à 1 classe apparaissent fragiles et d'un point de vue pédagogique ne semblent plus répondre aux attentes de l'école de demain ;
- Le maintien des écoles à 2 classes et la création de pôles à 3 classes regroupées ou dispersées ne semble plus constituer une réponse adaptée aux problématiques actuelles. La fragilité des écoles à 2 ou 3 classes est bien réelle. Il apparaît judicieux de mettre en place une politique cohérente et concertée entre l'Education Nationale, la Préfecture, le Conseil Général et les élus afin de faire évoluer ces structures ;
- Afin d'assurer leur pérennité, il convient de privilégier les structures de 6 à 8 classes au sein de pôles scolaires. La question des écoles intercommunales à quatre/cinq classes a été soulevée ; il apparaît effectivement qu'à titre exceptionnel, sur une convergence de données démographiques et géographiques, à condition que la pérennité de la structure soit assurée, un projet de création d'école à cinq classes pourrait être examiné favorablement.
- La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est à rechercher au sein des écoles situées dans les réseaux de réussite scolaire du département .

Ce document a pour objet de rappeler les préconisations abordées dans le schéma territorial 2004/2008, de dresser le bilan par circonscription de l'évolution des structures scolaires entre 2004 et 2009 et de prendre appui sur le constat effectué afin de proposer une mise à jour du schéma pour la période 2010/2014.

L'élaboration de ce schéma a fait l'objet d'une collaboration étroite entre l'Inspection académique et les services de l'Etat qui financent par l'intermédiaire de la DGE les projets de construction et de rénovation des écoles, le Conseil Général qui met en œuvre les transports.

Le schéma territorial 2010-2014 sera présenté et discuté en présence des élus ainsi que des services de l'Etat au cours de six réunions prévues dans les arrondissements de Lons-Le-Saunier, Dole et Saint-Claude en septembre 2010. Suite à ces réunions, le document finalisé sera soumis à l'avis du CDEN se réunissant en octobre 2010 puis transmis à tous les intéressés.

Inspecteur d'Académie
Jean-Marc MILVILLE



Compte rendu des Réunions avec les élus :

- **Arrondissement de Lons-le-Saunier : Mardi 14 et Jeudi 16 septembre 2010**
- **Arrondissement de Dole : Mardi 21 et Jeudi 23 septembre 2010**
- **Arrondissement de Saint-Claude : Mardi 28 et Jeudi 30 septembre 2010**

Les maires des communes du Jura, les présidents de SIVOS, les présidents de Communauté de communes, les conseillers généraux, députés et sénateurs ont été conviés à participer à ces six réunions. Au cours de ces assemblées, j'ai présenté aux élus le document de préconisations comme un schéma directeur pour le département dans l'esprit de la circulaire du 03 juillet 2003 sans aucun caractère contraignant. Le schéma permet d'avoir une vision à plus long terme que l'impact annuel occasionné par la carte scolaire.

J'ai notamment fait part de la méthode de travail retenue pour l'élaboration de ce document. En effet, les Inspecteurs de l'Education Nationale ont travaillé depuis plus d'un an en collaboration avec les services de la Division de l'Organisation scolaire afin d'établir un bilan du précédent schéma puis ont proposé au vu de leur connaissance de chaque situation des prospections pour la période 2010-2014. Dans leur très grande majorité, les préconisations 2010-2014 apparaissent être dans la continuité du schéma 2004-2008. De plus, j'ai rencontré, au début de l'année 2010, Madame la Préfète ainsi que Messieurs les Sous Préfets des arrondissements de Lons-Le-Saunier, Dole et Saint-Claude pour évoquer l'évolution du réseau scolaire pouvant être envisagée au cours de cette période ainsi que pour établir une cohérence entre le réseau scolaire et l'évolution de la carte de l'intercommunalité du département. Le projet de schéma a été ensuite transmis à l'ensemble des intéressés (maires, présidents de SIVOS, présidents de Communauté de communes, organisations professionnelles, fédérations de parents d'élèves, DDEN, Conseil Général, Préfecture, députés et sénateurs) en leur demandant de nous retourner leurs éventuelles observations et ceci afin de recueillir les différentes problématiques pouvant être évoquées lors de ces réunions.

L'objectif de ces réunions était de partager avec les élus un moment de concertation. J'ai d'ailleurs pu apprécier la richesse des échanges et ai entendu les différentes observations. Au cours de ces rencontres, des questions récurrentes ont été abordées :

- investissement financier long et important des communes, des SIVOS ou des communautés de communes pour la construction de groupes scolaires semblant parfois être en décalage face aux préconisations présentées dans le schéma qui apporte seulement une prospective sur 4 ans ;
- inquiétude face à l'évolution de la démographie sur un secteur donné difficilement quantifiable à long terme.

Néanmoins, le document ci-joint ne peut s'affranchir des différents principes qui sont présentés dans les orientations ci-dessus et dont l'élément moteur reste la recherche de la mise en place de structures scolaires d'une taille adaptée correspondant aux impératifs des conditions d'enseignement requises actuellement. Les élus restent attachés à leurs écoles pour des raisons d'aménagement du territoire cependant, le schéma territorial vise à conserver des structures de taille suffisante dans les espaces ruraux afin d'éviter la disparition naturelle des petites écoles.

Puis, suite à ces assemblées, les préconisations seront présentées lors du Comité Technique Paritaire Départemental du 18 octobre 2010 puis au Conseil départemental de l'Education Nationale du 04 novembre 2010.

Enfin, le schéma finalisé et remanié en prenant en compte les remarques des partenaires sera de nouveau transmis par voie postale à tous les intéressés.

N.B : Les effectifs inscrits dans le document comprennent les enfants de 2 ans effectivement scolarisés au constat de rentrée.

Circonscription de Lons I

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Bassin de Lons-Le-Saunier :</u></p> <p>⇒ Lons-le-Saunier : la baisse d'effectifs pourrait se poursuivre. La rationalisation de l'offre scolaire engagée depuis deux ans demande à être poursuivie pour arriver à un meilleur équilibre des écoles. (effectifs hors spécialisé ville de Lons le Saunier 2004 = 72 classes pour 1661 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 23 élèves/classe)</p> <p>⇒ Ouest agglomération lédonienne : réflexion apparaît nécessaire pour mieux structurer le réseau scolaire autour de pôles d'une taille suffisante. Avenir du réseau scolaire dans le secteur de Messia (4 classes pour 91 élèves), Courbouzon (3 classes pour 61 élèves), Frébuans (2 classes pour 40 élèves) et Trénal (1 classe de 17 élèves) car incertitudes démographiques, souci optimisation des structures existantes.</p>	<p><u>Bassin de Lons-Le-Saunier :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2003 : Fusion de l'école maternelle V.Hugo avec J.J Rousseau.</p> <p>⇒ Rentrée 2004 : Fermeture école maternelle cours Colbert (2 classes) Fermeture de l'école élémentaire Berger (4 classes).</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé = 63 classes pour 1409 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 22 élèves/classe</p> <p>Fermeture de 3 écoles entre 2003 et 2010.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Projet de constituer des pôles d'une taille suffisante dans la zone sud-ouest de la communauté de commune du Bassin de Lons demeure. Cette prospective devrait concerner les écoles de Courbouzon, Frébuans/Trénal et Cesancey/Gevingey.</p>	<p><u>Bassin de Lons-Le-Saunier :</u></p> <p>⇒ Fermeture de l'école élémentaire Les Toupes (3 classes pour 62 élèves) ainsi que de l'école maternelle du Couchant (2 classes pour 50 élèves) et accueil des élèves à l'école Briand ou Brassens à envisager.</p> <p>⇒ Prévoir la restructuration des écoles de la ZUS au vu de la baisse des effectifs.</p> <p>⇒ Est agglomération lédonienne : Fusion des écoles de Conliège et Perrigny sur un pôle unique. R2004 : 4 classes pour 80 élèves ; R2009 : 3 classes pour 61 élèves (dont 1 à TP à R2010)</p> <p>⇒ Revoir le découpage des secteurs de recrutement ceci entrant dans le champ de compétence des élus afin d'optimiser et d'équilibrer l'offre scolaire des zones à priori selon les deux regroupements mentionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Courlaoux, Courlans, Frébuans et Trénal, Messia, Courbouzon, Chilly-le-Vignoble (pas d'école). - Cesancey, Gevingey, Vincelles 	<p><u>Bassin de Lons-Le-Saunier :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé =1409 élèves avec les 2 ans Diminution d'effectifs -252 élèves en 2009 par rapport à l'année 2004.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture de 2 classes Rousseau maternelle et Briand élémentaire.</p> <p>EVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSE ENTRE 2005/2010 : 61 classes. 11 Fermetures de classes entre la rentrée de 2005 et 2010 et aucune ouverture.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Messia : 5 classes pour 118 élèves Courbouzon : 3 classes pour 62 élèves RPI Frébuans (2 classes pour 46 élèves) /Trénal (1 classe de 24 élèves) RPI Cesancey (2 classes pour 39 élèves)/Gevingey (1 classe de 25 élèves)</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ Pannessières : le maintien d'une école à deux classes (29 élèves) aux portes de Lons alors que 40% des enfants de la commune sont déjà scolarisés ailleurs n'apparaît pas raisonnable.</p> <p>⇒ Saint-Didier : le maintien d'une école à classe unique (18 élèves) n'est pas envisageable. Un pôle localisé à L'Etoile a toute sa pertinence.</p> <p>⇒ L'Etoile :</p> <p><u>Val de Sorne/ Sud Revermont</u> :</p> <p>⇒ RPI Arthenas/St Laurent/Pimorin et Augisey/Cressia : rapprochement engagé pourrait permettre la constitution d'un pôle scolaire au nord de la D117. Ce nouveau RPI s'appuyant sur deux écoles pourrait évoluer à terme vers un site unique. Mais structure de cette nouvelle entité implique 3 com com et n'est pas aisée à imaginer.</p>	<p>⇒ Rentrée 2005 : Statu quo, préconisation initiale du schéma ne peut qu'être réitérée.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fermeture de l'école de Pannessières. Les élèves seront accueillis à Perrigny.</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : RPI regroupant Quintigny, Etoile et St Didier n'a pas abouti. Gel de la fermeture de St Didier suite à l'application du moratoire décrété par Premier Ministre. Discussions à poursuivre pour arriver à RPI concentré ou dispersé à la rentrée 2006.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Fermeture de la classe à titre définitif puis suite à action au TA réouverture à titre provisoire. En attente du jugement de la cour d'appel. (17 élèves)</p> <p><u>Val de Sorne/ Sud Revermont</u> :</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Création du RPI Saint Laurent la Roche/Augisey regroupant les communes d'Arthenas (fermeture de l'école), Essia, Rothonay et Cressia (fermeture de l'école).</p>	<p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>⇒ Fusion de l'école maternelle et élémentaire de L'Etoile à envisager.</p> <p><u>Val de Sorne/ Sud Revermont</u> :</p> <p>Néant</p>	<p>⇒ Rentrée 2010 : Suite à la décision de la cour d'appel de Nancy en date du 27 mai 2010 annulant la décision du tribunal administratif de Besançon, retrait de l'emploi implanté à titre provisoire.</p> <p><u>Val de Sorne/ Sud Revermont</u> :</p> <p>Néant</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Sud Revermont :</u></p> <p>⇒ Ce secteur devrait s'organiser autour de trois pôles scolaires : Beaufort, Cousance et une nouvelle structure à 4 classes dans le nord de la CC (St Agnès/Vincelles). Redécoupage des secteurs de recrutement apparaît nécessaire pour désengorger Beaufort au bénéfice du pôle Vincelles/St Agnès encore fragile.</p> <p>⇒ RPI Augea/Maynal : (2 classes pour 48 élèves) en sursis depuis plusieurs années. Intégration aux pôles de Cousance et de Beaufort pourra intervenir quand les 3 pôles ci-dessus seront installés.</p>	<p><u>Sud Revermont :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Fermeture école de St Agnès après transfert des 2 postes au pôle scolaire de Vincelles.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Achèvement d'un pôle scolaire à 5 classes à Vincelles conduit à la fermeture des écoles d'Augea et Maynal (transfert des 2 postes à Vincelles)</p>	<p><u>Sud Revermont :</u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p><u>Sud Revermont :</u></p> <p>⇒ Conformément au schéma 2004/2008, réalisation de trois pôles scolaires sur le secteur Beaufort, Cousance et Vincelles. A la rentrée 2010 : Beaufort 159 élèves pour 7 classes Cousance 222 élèves pour 9 classes Vincelles 142 élèves pour 6 classes</p>
<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>⇒ Le Louverot :</p>	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Fermeture école du Louverot (1 classe) accueil des élèves au RPI Montain/Plainoiseau</p> <p>⇒ Secteur Domblans, Voiteur et Montain, Plainoiseau :</p>	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>⇒ Revoir le découpage des secteurs de recrutement ceci entrant dans le champ de compétences des élus afin d'optimiser et équilibrer l'offre scolaire des zones :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domblans - Voiteur, - Montain/Plainoiseau en lien avec le RPI Bréry/Saint Germain les Arlay. 	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p>

Circonscription de Lons

Circonscription de Lons 2

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u><i>Val Suran – Petite Montagne :</i></u></p> <p>⇒ RPI Gigny/Montrevel/Graye et Charnay : maintien durable ne pourrait raisonnablement être envisagé. Les élèves de la CC de St Amour pourraient être accueillis à Saint Amour et ceux de Gigny/Montrevel dans la future école de St Julien.</p> <p>⇒ Arinthod, Thoirette et Aromas ont vocation à accueillir à très court terme les élèves de Cornod (13 élèves) et de Saint Hymetière, et Légna (17 élèves).</p> <p>⇒ Vescles (15 élèves) et Cernon (22 élèves) écoles à classe unique très isolées pourraient conserver leur statut actuel. Cependant, la piste d'un rapprochement de Cernon avec Lect mérite une étude.</p>	<p><u><i>Val Suran – Petite Montagne :</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Achèvement du pôle scolaire de St Julien, fermeture des écoles de Gigny, Graye et Charnay et Montrevel suite à transfert des 3 postes.</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fermeture des écoles de Saint Hymetière (accueil élèves à Arinthod), Cornod (accueil à Thoirette).</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Les dérogations pour la scolarisation des 3 et 4 ans ne sont plus autorisées. Par conséquent, les enfants de 3 et 4 ans de Cernon ont été scolarisés à Lect, ceux de Vescles sont scolarisés à Arinthod.</p>	<p><u><i>Val Suran – Petite Montagne :</i></u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>⇒ Cernon : plusieurs pistes restent envisageables soit scolarisation des élèves à Arinthod (com com Petite montagne) ou rapprochement avec Lect (com com Jura sud)</p> <p>Vescles et Légna : regroupement de ces deux écoles sur Arinthod avec éventuellement une étape intermédiaire à savoir accueil de Vescles à Cernon au sein d'un regroupement pédagogique concentré car l'école possède 2 classes et pourrait accueillir les élèves de Vescles sans difficulté.</p>	<p><u><i>Val Suran – Petite Montagne :</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : constat Cernon 16 élèves Vescles 7 élèves Légna 21 élèves</p>
<p><u><i>Pays de Saint-Amour :</i></u></p> <p>⇒ Balanod et Saint-Amour : une meilleure complémentarité de ces écoles sera recherchée avec Balanod devenant une maternelle de plein exercice alors que tous les élèves relevant de l'école élémentaire seraient regroupés à Saint-Amour.</p>	<p><u><i>Pays de Saint-Amour :</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Balanod est transformée en école maternelle avec classe enfantine provisoire.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Ecole maternelle à 2 classes dont une classe enfantine (CP, CE1, CE2).</p>	<p><u><i>Pays de Saint-Amour :</i></u></p> <p>⇒ L'école de Balanod doit impérativement adopter un statut légal d'école maternelle. Les élèves d'âge élémentaire partent à Saint-Amour.</p>	<p><u><i>Pays de Saint-Amour :</i></u></p>

Circonscription de Lons 3

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Comté de Grimont :</u></p> <p>⇒ Grozon : avenir des écoles (19 et 15 élèves) apparaît compromis. Les écoles d'Arbois et de Poligny devraient pouvoir accueillir ces élèves.</p> <p>⇒ RPI Aumont/Montholier : (62 élèves pour 3 classes) apparaît fragile. A terme, le site d'Aumont pourrait être conforté par un transfert de la classe de Montholier et par un rapprochement avec le RPI La ferté/Vadans.</p> <p>⇒ Poligny : Restructuration des écoles de Poligny à encourager. Effectifs à la rentrée 2004 : 17 classes pour 424 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 25 élèves/classe.</p>	<p><u>Comté de Grimont :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : avenir des écoles de Grozon demanderait à être clarifié.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Fusion de l'école maternelle et élémentaire. Ecole primaire à 3 classe (3^{ème} poste à TP).</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Réunions avec élus La Ferté/Vadans et Aumont/Montholier pour étude faisabilité rapprochement des écoles.</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fermeture 1 classe maternelle du Centre.</p>	<p><u>Comté de Grimont :</u></p> <p>⇒ Les préconisations du précédent schéma sont confirmées.</p> <p>⇒ Réflexion sur un regroupement pédagogique concentré à moyen terme.</p> <p>⇒ Restructuration du réseau scolaire nécessaire, par ailleurs inévitable dès lors que la baisse des effectifs se confirmerait. A court terme (rentrées 2011 ou 2012), transformation de l'école primaire Les Perchées en une école maternelle avec scolarisation conjointe des élèves de CP et de CE1 à l'école élémentaire J Brel. En fonction de l'évolution des effectifs, la fermeture de l'école maternelle du Centre pourrait être envisagée. Les élèves seraient alors accueillis à l'école des Perchées.</p>	<p><u>Comté de Grimont :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Suppression du 3^{ème} poste implanté à titre provisoire. ½ poste à titre provisoire réimplanté à la rentrée. Constat effectifs : 50 élèves hors 2 ans.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Constat d'effectifs : 72 élèves pour 3 classes</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé = 16 classes pour 354 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 22 élèves/classe. Diminution d'effectifs -70 élèves en 2009 par rapport à l'année 2004.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture 1 classe élémentaire J.Brel Prévision effectifs : 335 élèves hors 2 ans.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Bletteranoise :</u></p> <p>⇒ Chapelle-Voland : apparaît très isolée (2 classes pour 54 élèves). Dérogation pour scolariser les enfants de 3 et 4 ans au titre de la ruralité.</p> <p>⇒ RPI Cosges-Nance : (3 classes pour 61 élèves), fragile. Sa pérennité est en question. Deux solutions sont possibles rapprochement avec Chapelle-Voland, déjà envisagé par le passé, ou un rattachement à Bletterans</p> <p>⇒ RPI Desnes/Lombard/Relans (3 sites, locaux peu fonctionnels, fuite d'élèves) présente également une certaine fragilité (4 classes pour 86 élèves). Deux solutions évolution vers un RPI concentré ou éclatement vers Bletterans ou Arlay.</p> <p>⇒ Arlay :</p>	<p><u>Bletteranoise :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : la situation de Chapelle-Voland demande une attention particulière car la scolarisation des enfants de 3 ans pratiquée n'est pas conforme à la réglementation d'où la persistance d'un statut dérogatoire pour la scolarisation des 3 et 4 ans.</p> <p>⇒ Trois classes dans trois bâtiments distincts. Capacité des locaux peu satisfaisante à Cosges et dans une classe de l'école primaire de Nance.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : 85 élèves pour 4 classes.</p>	<p><u>Bletteranoise :</u></p> <p>Néant</p> <p>⇒ Envisager une mutualisation des moyens disponibles sur la communauté de communes de la Bletteranoise (au vu de la baisse des effectifs sur Bletterans, Villevieux et Arlay) en lien également avec la situation de l'école de Ruffey sur Seille.</p>	<p><u>Bletteranoise :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2009 : 2 classes pour 42 élèves.</p> <p>⇒ Fragilité des écoles de Bletterans. Rentrée 2004 : maternelle 3 classes pour 71 élèves, élémentaire 4 classes pour 96 élèves. Rentrée 2009 : Maternelle 2 classes pour 44 élèves, élémentaire 4 classes pour 82 élèves.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Constat d'effectif : Desnes 45 élèves pour 2 classes Lombard 14 élèves pour 1 classe Relans 22 élèves pour 1 classe (total 81 élèves pour 4 classes)</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Constat en baisse 73 élèves avec 2 ans pour 4 classes.</p>
<p><u>Les Foulletons :</u></p> <p>⇒ Larnaud : 2 écoles (3 classes pour 57 élèves) apparaissent fragiles. La logique communautaire pourrait conduire à un rapprochement avec Ruffey-sur-Seille permettant de conforter ce site.</p>	<p><u>Les Foulletons :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Fusion de l'école maternelle et élémentaire de Larnaud (primaire 3 classes)</p>	<p><u>Les Foulletons :</u></p> <p>⇒ Aucune préconisation à court terme. Réflexion de regroupement à conduire avec une école voisine dans l'éventualité où les effectifs continueraient de croître.</p>	<p><u>Les Foulletons :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Ouverture de la 4^{ème} classe constat d'effectifs : 86 élèves de 3 ans et plus.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>⇒ RPI Bréry/St Germain les Arlay : Structure fragile. Avenir à étudier dans la réflexion globale évoquée ci-dessus. (3 classes pour 72 élèves)</p> <p>⇒ RPI Passenans/St Lothain : rattachement de Passenans (1 classe) à St Lothain (3 classes) mériterait d'être étudié. (94 élèves)</p>	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p>	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>⇒ Regroupement à envisager avec d'autres écoles proches.</p> <p>⇒ Aucune préconisation à court terme.</p>	<p><u>Coteaux de la Haute Seille :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Suppression de la 4^{ème} classe du RPI (2^{ème} classe de Bréry).</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Passenans (2 classes) St Lothain (3 classes) 127 élèves.</p>
<p><u>Premier plateau:</u></p>	<p><u>Premier plateau:</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Création du RPC Le Fied regroupant les communes de Picarreau, Bonnefontaine, Fay-en-Montagne, La Marre(transfert des 2 postes), Ladoye-sur-Seille, Barretaine et Plasne(transfert des 2 postes).</p>	<p><u>Premier plateau:</u></p> <p>Néant</p>	<p><u>Premier plateau:</u></p>

Circonscription de Dole 1

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Nord Ouest Jura :</u></p> <p>⇒ RPI Chevigny/Peintre : (2 écoles, 2 classes, 35 élèves) apparaît très fragile. Rapprochement avec les RPI voisins de Montmirey-la- Ville/Montmirey-le- Château/Moissey pour Peintre et de Archelange/Gredisans/Menotey pour Chevigny est envisagé.</p> <p>⇒RPI Champagny/Dammartin- Marpain : la progression des effectifs pourrait amener à envisager la construction d'un pôle scolaire.</p> <p>⇒RPI Brans/Offlanges/Thervay : (3 classes pour 59 élèves)</p>	<p><u>Nord Ouest Jura:</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Réflexion engagée au sein de la com com visant à une nouvelle organisation des réseaux d'écoles. situation fragile du RPI Chevigny/Peintre pourrait trouver une solution dans ce cadre.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : RPI Chevigny/Peintre se sépare. Chevigny rejoint le RPI Archelange/Gredisans/Me notey (5 classes) et Peintre rejoint le RPI Montmirey- la-Ville/Montmirey-le- Château/Moissey (7 classes). Etape suivante consistera à réaliser des RPI concentrés.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Les élus du RPI envisagent la construction d'un groupe scolaire sur un site unique.</p>	<p><u>Nord Ouest Jura:</u></p> <p>⇒ Dans un premier temps, envisager la fermeture de l'école à 1 classe de Chevigny avec accueil des élèves dans les écoles du RPI Archelange/Gredisans/Menotey ou RPI Montmirey-la- Ville/Montmirey-le- Château/Moissey puis engager une réflexion sur la création d'un groupe scolaire concentré sur une commune du RPI à définir.</p> <p>⇒ Envisager dans une 1ère étape la fermeture de l'école à 1 classe de Peintre avec accueil des élèves dans les écoles du RPI Montmirey-la- Ville/Montmirey-le- Château/Moissey puis engager une réflexion sur la création d'un pôle élémentaire éventuellement à Moissey en gardant un pôle maternelle sur Montmirey la Ville ou création d'un groupe scolaire concentré sur une seule commune.</p> <p>⇒ Construction d'un pôle scolaire à Dammartin regroupant les communes de Champagny, Brans et Thervay.</p> <p>⇒ Disparition du RPI : Brans et Thervay iront à Dammartin et Offlanges dans le RPI Montmirey-la- Ville/Montmirey-le- Château/Moissey/Peintre</p>	<p><u>Nord Ouest Jura:</u></p> <p>⇒ Ouverture du groupe scolaire prévue à la rentrée 2011.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ RPI Ougney/Pagney/Vitreux : (5 écoles pour 5 classes) Réflexion sur une école de regroupement.</p> <p><u>Grand dole :</u></p> <p>⇒ RPI Lavangeot/Lavans-les-Dole/Romange/Vriage : Réflexion aux conditions matérielles d'accueil des enfants de maternelle.</p> <p>⇒ Agglomération de Dole : Restructuration des écoles de Dole doit être encouragée afin de faire face à la baisse démographique. La fusion des écoles Wilson et Rockefeller est envisagée. Effectifs hors spécialisé à la rentrée 2004 = 87 classes pour 1930 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 22 élèves/classe.</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Constitution d'un SIVOS dont l'objectif à terme est la construction d'une école intercommunale.</p> <p><u>Grand dole :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Les conditions d'accueil des élèves de maternelle de Vriage doivent être améliorées. Une solution pourrait être trouvée dans le cadre d'un rapprochement avec RPI Amange/Châtenois.</p> <p>⇒ Rentrée 2003 : Fusion école élémentaire M.Aymé avec Courbet élémentaire = élémentaire Courbet 10 classes. (renommée G.Sand)</p> <p>⇒ Rentrée 2004 : Fusion de l'école maternelle M.Aymé avec maternelle Courbet = maternelle Courbet 7 classes. (renommée St Exupéry)</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fusion de l'école maternelle Wilson avec l'école maternelle Rockefeller = Mat Rockefeller 5 classes. Fusion de l'élémentaire Rockefeller avec élémentaire Wilson = élém Wilson 11 classes.</p> <p>Fermeture de 4 écoles entre 2003 et 2010.</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ RPI Ougney/Pagney/Vitreux : - Envisager la fusion des écoles d'Ougney maternelle et élémentaire et de Pagney maternelle et élémentaire ; - puis, réflexion à engager sur la création d'un regroupement pédagogique concentré sur une commune à définir avec les élus.</p> <p><u>Grand dole :</u></p> <p>⇒ Projet de RPC à 4/5 classes sur la commune de Romange. (dossier DGE 2011) Il reste de nombreuses interrogations quant à l'adhésion des communes d'Amange, de Chatenois.</p> <p style="text-align: center;">Néant</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ Une réflexion globale est en cours et le lieu d'implantation du pôle scolaire doit être prochainement déterminé.</p> <p><u>Grand dole :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture de l'école à 1 classe de Lavangeot.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé = 1758 élèves avec les 2 ans pour 79 classes. Moyenne : 22 élèves/classe Diminution d'effectifs – 182 élèves en 2009 par rapport à l'année 2004.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture d'une classe A l'élémentaire G.Sand.</p> <p>EVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSE ENTRE 2005/2010 : 78 classes et 12 fermetures de classes entre la rentrée de 2005 et 2010 ; 3 ouvertures.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ Crissey : Organisation actuelle de l'école à 2 classes (31 élèves) n'est pas satisfaisante et ses locaux bien vétustes. Une majorité des enfants de Crissey sont scolarisés dans d'autres communes principalement à Dole. La construction d'une nouvelle école à 3 classes apparaît peu réaliste au regard des capacités d'accueil des écoles de Dole et alors que la population scolaire de cette commune continue de baisser.</p> <p>⇒ Monnières : (56 élèves pour 3 classes) pourrait devenir fragile si l'effectif passait sous le seuil de 50. Rapprochement avec l'école voisine de Sampans (construction) est-il à envisager ?</p>	<p>⇒ Rentrée 2005 : Statu quo concernant l'école de Crissey ne peut perdurer.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs 31 élèves pour 2 classes. Les enfants de 3 et 4 ans sont accueillis à l'école maternelle du Poiset à Dole.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Fermeture de la 3^{ème} classe à la rentrée 2009. Effectif 41 élèves pour 2 classes. Réflexion sur la pérennité de l'école. La constitution d'un RPI Sampans/Monnières a été à l'ordre du jour mais n'a pas abouti. Ce RPI ne semble pas s'inscrire dans une évolution adéquate à la situation sur le secteur. Il faut plutôt privilégier la création d'un pôle unique regroupant l'ensemble des élèves de ce secteur dans les 5 années à venir.</p> <p>⇒ RPI Baverans(2 classes)/Brevans(2 classes) : Rentrée 2009 86 élèves</p> <p>⇒ RPI Goux (1 classe)/Villette les Dole mat (1 classe)/Villette les Dole élém (2 classes) :</p>	<p>⇒ Rentrée 2011 : Fermeture de la dernière classe de l'école. Tous les élèves seront scolarisés à l'école maternelle et élémentaire du Poiset à Dole</p> <p>⇒ La constitution d'un RPI Sampans/Monnières a été à l'ordre du jour mais n'a pas abouti. Ce RPI ne semble pas s'inscrire dans une évolution adéquate à la situation sur le secteur. Envisager la fermeture de l'école de Monnières avec accueil des élèves à Champvans ou Dole.</p> <p>⇒ Proximité de la ville de Dole pour Brevans et Rochefort sur Nenon pour Baverans qui permettraient l'accueil des élèves dans ces deux communes.</p> <p>⇒ A court terme, envisager la fusion de l'école maternelle et élémentaire de Villette Les Dole puis engager une réflexion sur l'accueil des élèves à Dole située à très grande proximité.</p>	<p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture d'une classe. Seul le cycle 3 reste à Crissey.</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Les dérogations scolaires ont été accordées uniquement pour les élèves de 4 ans.</p>

Circonscription de Dole 2

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Val d'Amour :</u></p> <p>⇒ Com Com de 8000 habitants compte 19 écoles dont les ¾ ont moins de 3 classes. Concentre 10% écoles jurassiennes en RPI dispersés. Structuration du réseau scolaire reposant sur le principe 1 commune = 1 école rencontre ses limites. Une adaptation aux évolutions pédagogiques et sociales sera nécessaire dans un futur proche.</p>	<p><u>Val d'Amour :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2007 : le RPI Pagnoz/Port Lesney pourrait faire l'objet d'évolution à moyen terme vers un pôle unique à Port-Lesney.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : L'école primaire de Port-Lesney est située en zone fortement inondable et impose qu'elle soit transférée. L'implantation d'un pôle scolaire sur la zone située entre Mouchard et Port-Lesney pourrait répondre aux besoins des communes de Pagnoz, Port-Lesney et Mouchard. Poursuivre la concertation en vue d'un éventuel accord des élus.</p>	<p><u>Val d'Amour :</u></p> <p>⇒ Pagnoz/Port Lesney et Mouchard, le projet d'une école intercommunale est plus que jamais à l'ordre du jour.</p> <p>⇒ RPI Chissey/Santans :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Associer Chissey au projet de regroupement Chamblay/Villers Farlay et Cramans - Associer Santans au projet de regroupement autour du RPI La loye/Augerans/Belmont <p>⇒ RPI La Loye/Augerans/Belmont.</p> <p>Projet sur la Loye d'une école à 4 classes. Avant validation, il faudrait poursuivre l'étude de l'extension à la Vieille Loye et Montbarrey, voire Santans (en scindant le RPI Chissey/Santans) afin d'envisager la création d'un groupe à 7 classes dans un lieu géographiquement adapté.</p> <p>⇒ RPI Chamblay/Villers Farlay : Projet de RPC à envisager autour des communes de Chamblay, Ecleux, Villers Farlay et Cramans ainsi que Chissey.</p>	<p><u>Val d'Amour :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Ouverture à titre provisoire de la 3^{ème} classe à Port Lesney (4^{ème} classe du RPI Pagnoz/Port lesney).</p> <p>Les préconisations du précédent schéma sont confirmées. La situation des structures doit conduire à des évolutions.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ RPI Auxange/Malange/Sermange/Serre-les-Moulières doit évoluer vers l'implantation d'un pôle. (Effectif à la rentrée 2004 : 4 classes pour 98 élèves)</p> <p>⇒ Gendrey : Effectif à la rentrée 2004 : école maternelle : 1 classe pour 22 élèves. Ecole élémentaire : 3 classes pour 63 élèves.</p> <p>⇒ Evans (46 élèves pour 2 classes) et Salans (32 élèves pour 2 classes), n'accueillant pas les élèves de petite section de maternelle, devront évoluer. Rapprochement avec les écoles de Fraisans au sein d'un SIVOS pourrait être une solution à explorer. Avantage de mutualiser les ressources, pérenniser les 4 sites et pouvoir offrir des services péri-scolaires d'égale qualité.</p> <p>⇒ La Barre : école à classe unique très fragile. L'accueil de ses élèves dans les écoles voisines devra être envisagé à terme et dans tous les cas au départ en retraite de l'enseignant titulaire du poste.</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Ouverture 2^{ème} classe à Sermange (5^{ème} classe du RPI) à titre provisoire.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Ouverture 2^{ème} classe à Sermange (5^{ème} classe du RPI) à titre définitif.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectif 5 classes pour 107 élèves. Moyenne 21 élèves/classe.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Ouverture de la 4^{ème} classe à l'école élémentaire.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectif : école maternelle : 1 classe pour 18 élèves . Ecole élémentaire : 4 classes pour 97 élèves.</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : réflexion à la constitution d'un SIVOS des Forges dans ce cadre que la mise en réseau des écoles de Salans, Evans et Fraisans pourrait être étudiée. La maternelle de Fraisans accueille les élèves d'âge préélémentaire d'Evans et Salans.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : création du SIVOS des Forges regroupant les communes de Salans, Evans, Courtefontaine et Fraisans.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fermeture de l'école à classe unique de La Barre. Les élèves seront accueillis à Orchamps.</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ Adhésion d'Auxange et Malange au RPC de Romange. La recomposition des RPI de ce secteur impose en effet l'étude d'un rapprochement de Serre-les-Moulières et Sermange avec Gendrey. Les élus travaillent sur la question du terrain pour une extension de l'école de Gendrey.</p> <p>⇒ Transfert de l'école maternelle (1 classe) vers l'école élémentaire (4 classes) doit être envisagé dans un avenir proche. Les élus travaillent sur l'extension des structures scolaires afin de pouvoir accueillir les élèves de Sermange et Serre-les-Moulières.</p> <p>Voir page suivante, préconisations en lien avec le secteur Orchamps, Ranchot et Fraisans.</p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p><u>Jura Nord :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Fermeture de la 2^{ème} classe à Sermange (5^{ème} classe du RPI).</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ Orchamps, Ranchot, Fraisans :</p> <p>⇒ RPI La Bretenière/Etrepigny: Réflexion sur la création d'un SIVOS.</p>	<p>⇒ Rentrée 2007 : Constitution d'un SIVOS regroupant Etrepigny, La Bretenière et Plumont chargé des compétences scolaires ainsi que du devenir du pôle scolaire.</p> <p>⇒ Année scolaire 2008/2009 : SIVOS de Chaux a entériné la sortie de la commune de La Bretenière dont les enfants seront scolarisés à Orchamps.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Fermeture de l'école de La Bretenière. Accueil des élèves à l'école primaire d'Orchamps (fusion de la maternelle et de l'élémentaire à la rentrée). L'emploi de la Bretenière est transféré à titre provisoire à Etrepigny, 3^{ème} classe.</p>	<p>⇒ Il conviendrait de tendre à pérenniser les structures scolaires d'Orchamps, Ranchot, Dampierre et Fraisans par le transfert à moyen terme des petites écoles du secteur (Etrepigny, Evans, Salans).</p> <p>⇒ Le maintien de l'école d'Etrepigny (2 ou 3 classes) interroge. Le transfert de ces classes sur Ranchot ou Orchamps pourrait constituer une solution cependant ni Ranchot ni Orchamps ne sont en capacité d'accueillir les deux ou trois classes d'Etrepigny. Une réflexion sur la restructuration dans les écoles du secteur doit être engagée.</p>	<p>⇒ Rentrée 2010 : Ouverture à titre définitif de la 3^{ème} classe à Etrepigny. Constat d'effectif : 60 élèves pour 3 classes.</p>
<p><u><i>Plaine Jurassienne:</i></u></p> <p>⇒ Asnans-Beuvoisin : école à classe unique (19 élèves) apparaît très fragile. Rapprochement à Chaussin où sont déjà scolarisés les élèves de maternelle.</p>	<p><u><i>Plaine Jurassienne:</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fermeture de la classe unique et accueil des élèves à Chaussin.</p>	<p><u><i>Plaine Jurassienne:</i></u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p><u><i>Plaine Jurassienne:</i></u></p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ RPI Les Essards/Les Hays également fragile. Effectifs à la rentrée 2004 : 3 classes pour 50 élèves. Moyenne 16 élèves/classe.</p> <p>⇒ RPI Balaiseaux/Rahon : Effectif à la rentrée 2004 : 5 classes pour 115 élèves.</p> <p>⇒ RPI Annoire/Chemin :</p> <p><u><i>Pays de Pasteur:</i></u></p> <p>⇒ Mesnay : la pérennité de l'école (2 classes pour 38 élèves) n'est pas assurée et il apparaît raisonnable de scolariser ses élèves à Arbois.</p>	<p>⇒ Rentrée 2006 : Avenir du RPI demanderait à être clarifié à l'horizon de la rentrée 2007.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Fermeture de la 2^{ème} classe aux Hays (3^{ème} classe du RPI). Le RPI disposera de 2 classes à la rentrée scolaire. Il est situé dans une zone fortement rurale. Il conviendrait eu égard à son isolement d'inscrire ce RPI dans la liste des écoles pour lesquelles la pérennité structurelle doit être accordée au titre de l'aménagement du territoire et du maintien du service public en milieu rural.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectif 2 classes pour 45 élèves.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Ouverture 5^{ème} classe à Rahon (6^{ème} classe du RPI)</p> <p><u><i>Pays de Pasteur:</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fermeture de l'école de Mesnay doit maintenant être inscrite dans un calendrier.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Fermeture de l'école de Mesnay. Accueil des élèves à Arbois.</p>	<p>⇒ La situation de ce RPI pourrait faire l'objet d'une évolution à moyen terme dans le cadre d'une réflexion engagée avec le RPI Gatey/Pleure (4 classes) en vue de la création d'un pôle unique.</p> <p>⇒ Le regroupement à Rahon est nécessaire.</p> <p>⇒ Le regroupement des 4 classes à Annoire s'impose à court terme.</p> <p><u><i>Pays de Pasteur:</i></u></p>	<p>⇒ Rentrée 2010 : Constat d'effectif 42 élèves pour 2 classes</p> <p>⇒ Projet de création d'un SIVOS regroupant les communes de la Chainée des Coupis, Chêne Bernard, Les Essards, Gatey, Les Hays, Pleure et Sergenon pour la gestion du futur groupe scolaire. Cependant, l'implantation du groupe scolaire n'est pas encore définie.</p> <p><u><i>Pays de Pasteur:</i></u></p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u><i>Pays de Salins-Les-Bains:</i></u></p> <p>⇒ Salins les Bains :</p> <p>⇒ RPI Cernans/Dournon/Lemuy :</p>	<p><u><i>Pays de Salins-Les-Bains:</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fermeture de l'école maternelle Prémoureaux à Salins et transfert du poste à l'école primaire Voltaire.</p>	<p><u><i>Pays de Salins-Les-Bains:</i></u></p> <p>Néant</p> <p>⇒ Le projet d'école intercommunale a été arrêté. L'isolement de ces écoles justifie la création d'un groupe scolaire à quatre classes. La construction du groupe scolaire se fera sur la commune de Dournon eu égard à sa position centrale.</p>	<p><u><i>Pays de Salins-Les- Bains:</i></u></p>

Circonscription de Dole

Circonscription de Dole 3

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Grand Dole:</u> ⇒ Gevry : (3 classes pour 59 élèves) est fragile. Rapprochement avec RPI Molay/Champdivers déjà été envisagé et réflexion est à poursuivre. Le nouveau RPI pourrait s'appuyer sur les 3 écoles, Molay conservant sa classe maternelle.</p> <p>⇒ Sampans : au vu des travaux et de la fragilité de l'école, un rapprochement avec le RPI voisin de Biarne/Jouhe serait pertinent. Le projet de construction de Sampans pouvant alors évoluer vers une structure plus spécialisée dans l'accueil des cycles 1 et 2.</p> <p>⇒ Champvans :</p> <p>⇒ Tavaux :</p>	<p><u>Grand Dole:</u> ⇒ Rentrée 2005 : une réflexion est engagée entre les communes de Gevry, Molay et Champdivers afin de constituer un RPI dispersé. ⇒ Rentrée 2006 : Création du RPI dispersé Gevry/Molay /Champdivers. ⇒ Rentrée 2007 : Engager une réflexion en vue de créer un RPI concentré. ⇒ Rentrée 2006 : Travaux importants prévus qui permettront l'accueil de nouveaux élèves qui ne manqueront pas d'arriver compte tenu du plan de développement de la commune. ⇒ Rentrée 2007 : Evolution des effectifs devrait aboutir à l'octroi d'un 4^{ème} emploi à plus ou moins court terme. Deuxième phase de rénovation des locaux . Une salle de classe supplémentaire pourra être mise à disposition dès la rentrée. ⇒ Rentrée 2009 : Les travaux de l'école sont terminés et ont permis de scolariser l'ensemble des élèves (4 classes). ⇒ Rentrée 2010 : Fusion de l'école maternelle (2 classes) et élémentaire (3 classes)</p>	<p><u>Grand Dole:</u> ⇒ La création d'un pôle scolaire de 6 classes pourrait être envisagée.</p> <p>En tout état de cause, une réflexion sur l'ensemble du secteur (Tavaux, Molay, Champdivers, Gevry) est une voie à explorer.</p> <p>⇒ L'évolution des effectifs à la hausse due à une croissance démographique de la population de Sampans devrait conduire à court terme à l'octroi d'un emploi supplémentaire (5^{ème} classe).</p> <p>⇒ Fusion des écoles maternelles et élémentaires J.Curie, Pasteur et Pergaud sont à envisager. ⇒ Réflexion sur les structures scolaires de la commune à envisager en lien avec les communes du secteur : Molay, Gevry, Champdivers.</p>	<p><u>Grand Dole:</u> Les structures scolaires du RPI notamment Champdivers sont à reconsidérer. En effet, l'école de Champdivers est composée de deux classes abritées dans deux bâtiments distincts située dans la même enceinte dont l'une des classes est exigüe (absence d'espace pour l'individualisation, absence de rangement, aménagement contraint). La seconde classe est abritée dans un bâtiment préfabriqué suffisamment spacieux mais qui est ancien.</p> <p>⇒ Possibilité d'accueil des élèves de Monnières.</p>

Circonscription de Champagnole

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>La Grandvallière :</u></p> <p>⇒ RPI Château des Prés/Chaux des Prés : A la rentrée 2004 : 2 classes pour 29 élèves. Ce RPI ne pourra durablement être maintenu en l'état. Accueil des enfants de Château des Prés à Grande-Rivière est une solution à encourager car elle permettrait de donner à cette école une pérennité que ses effectifs actuels et prévisibles à court terme ne lui offrent pas. Accueil des enfants de Chaux des Prés possible à Grande-Rivière ou bien à Prénoyel.</p> <p>⇒ Grande-Rivière : Situation de l'école apparaît fragile (57 élèves pour 3 classes à la rentrée 2004). Possibilité d'accueil des élèves à St Laurent en Grandvaux ou voir autre proposition ci-dessus.</p> <p>⇒ RPI La Chaumusse/Saint Pierre : Effectif à la rentrée 2004 : 4 classes pour 92 élèves.</p>	<p><u>La Grandvallière :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Le RPI a été réorganisé. Création d'un RPI Chaux des Prés/Grande Rivière. Fermeture de l'école de Château des Prés et accueil des enfants de Château des Prés et des cycles 1 et 2 de Chaux des Prés est organisé à Grande Rivière. Il offre à cette dernière école une pérennité que ses effectifs prévisibles à court terme ne lui offraient pas.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : A terme, l'accueil de tous les élèves du secteur autour du lac de l'Abbaye pourra se faire à Grande Rivière. Cela nécessite des travaux afin de mettre en œuvre une 4^{ème} classe et d'améliorer les conditions de fonctionnement des services péri-scolaires.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Après la fermeture de l'école de Chaux des Prés, le RPI devient un RPI concentré sur le site de Grande Rivière</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Effectifs en baisse. Une réflexion est à mener de façon à envisager la scolarisation des élèves sur des structures plus importantes : St Laurent pour les élèves de St Pierre et Fort du Plasne pour les élèves de La Chaumusse.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : 3 classes pour 65 élèves.</p>	<p><u>La Grandvallière :</u></p> <p>⇒ La baisse démographique sur le Grandvaux (hors St Laurent) doit conduire à une réflexion avec les élus sur la constitution de pôles stables offrant des structures adaptées à une distance raisonnable des lieux de vie conduisant à réfléchir sur l'avenir des structures existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - extension de Grande-Rivière, <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> - extension de Prénoyel dans le but de scolariser les élèves de Chaux des Prés. <p>⇒ La baisse des effectifs laisse augurer de la fermeture de la 3^{ème} classe. Dans ces conditions, il ne sera pas possible de maintenir une classe sur chaque site. Quant à l'école de St Pierre, elle n'est pas en mesure d'accueillir des élèves en cycle 1 (locaux pas adaptés). En conséquence, les communes concernées seraient amenées à opter entre 3 propositions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - scolarisation à l'école du 	<p><u>La Grandvallière :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2010 : La Chaumusse : 1 classe pour 18 élèves. St Pierre : 2 classes pour 42 élèves. Total : 60 élèves pour 3 classes.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Haut Jura Arcade :</u></p> <p>⇒ Morez : Effectif à la rentrée 2004 : 23 classes pour 466 élèves. Moyenne : 20 élèves/classe.</p> <p><u>Champagnole-Porte du Haut Jura :</u></p> <p>⇒ Champagnole : Effectifs hors spécialisé à la rentrée 2004 = 32 classes pour 739 élèves avec les 2 ans. Moyenne : 23 élèves/classe.</p>	<p><u>Haut Jura Arcade :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fusion de l'école maternelle Villedieu avec Le Puits.</p> <p><u>Champagnole-Porte du Haut Jura :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Une réflexion pour définir les secteurs des écoles élémentaires et maternelles est en cours. Celle-ci influencera l'évolution à moyen terme des groupes scolaires existants, certains étant installés dans des bâtiments vétustes. L'extension immobilière de la ville permet d'envisager la construction d'un groupe important à l'extrémité sud de la ville (Valentouze-Jules Ferry). Le rapprochement des écoles maternelles et</p>	<p>Chatelet –Fort du Plasne (peut être pour les élèves de la commune de la Chaumusse)</p> <ul style="list-style-type: none"> - scolarisation à St Laurent ou - scolarisation à Chaux du Dombief ce qui conforterait ce petit pôle qui dispose de locaux récents prévus pour 4 classes (peut être pour les élèves de la commune de Saint Pierre). <p><u>Haut Jura Arcade :</u></p> <p>⇒ Maintien ou non de l'école maternelle à 2 classes de Morez Haut. Effectifs en baisse à l'école maternelle du centre, réflexion engagée sur la fusion des maternelles Centre et Haut.</p> <p><u>Champagnole-Porte du Haut Jura :</u></p> <p>⇒ Baisse démographique et adaptation des structures scolaires sera à examiner en partenariat avec la municipalité : pérennité ou non de 2 écoles élémentaires sur le centre ville (Hôtel de ville et Boulevard), nécessité ou non de construire une extension à l'école élémentaire Jules Ferry, ajustement de la sectorisation (quartier des Pléiades).</p>	<p><u>Haut Jura Arcade :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé = 431 élèves avec les 2 ans pour 20 classes. Moyenne : 21 élèves/classe. ⇒ Rentrée 2010 : Fermeture d'1 classe élémentaire Sur Le Puits. Prévision d'effectifs 19 classes pour 436 élèves avec les 2 ans</p> <p><u>Champagnole-Porte du Haut Jura :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé =655 élèves avec les 2 ans pour 28 classes. Moyenne : 23 élèves/classe Diminution d'effectifs – 84 élèves en 2009 par rapport à l'année 2004. ⇒ Rentrée 2010 : Fermeture de 2 classes maternelle Hôtel de Ville et élémentaire Boulevard.</p> <p>EVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSE ENTRE</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ RPI Chatelneuf/Le Vaudioux/Loulle/Mont-sur-Monnet : il apparaît souhaitable que ce RPI se dote d'un pôle unique offrant tous les services d'une école urbaine. Ce projet se heurte à la logique des communautés de communes qui incite à rechercher en leur sein les réponses intercommunales en matière d'organisation du réseau scolaire. Il faut cependant observer que sur le plateau les effectifs scolarisables des seules communes de la communauté Ain-Angillon ne peuvent permettre la pérennisation d'un pôle scolaire. La participation au projet de la commune de Chatelneuf apparaît absolument indispensable pour qu'il puisse</p>	<p>élémentaires permettrait de constituer à terme 4 écoles primaires et de rationaliser ainsi le fonctionnement de ces structures.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Fusion de l'école maternelle Castors (2 classes) avec élémentaire H.Reeves (4 classes). Dans le cadre de la restructuration des locaux scolaires et de la nouvelle sectorisation sur la ville, le maire a annoncé une extension du site « Valentouze » pour accueillir les élèves du cycle 2 dès la rentrée 2008. Il conviendrait d'établir un calendrier pour les étapes suivantes : - accueil des élèves de cycle 3 à la rentrée 2009 et fermeture de l'écoles Jules Ferry ; - réalisation d'un plateau sportif pour la rentrée 2010.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Transfert de l'école maternelle Boulevard (3 classes) à la maternelle Hôtel de Ville (2 classes).</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Le projet de construction d'une école de regroupement pour le RPI fait l'objet de nouvelles concertations en lien avec les Présidents des communautés de communes concernés.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Les plans du groupe scolaire concernant l'accueil du RPI sont réalisés. Un terrain est apporté par la commune de Loulle. Les demandes de DGE sont à l'étude.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Après la fermeture des écoles de Chatelneuf, Le</p>	<p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p>2005/2010 : 26 classes et 7 fermetures de classes entre 2005 et 2010 et 1 ouverture.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>voir le jour. Dans le cas où un accord pour construire une nouvelle école ne pourrait être rapidement trouvé, l'accueil des élèves de ce RPI devrait être envisagé dans les écoles de Monnet-la-Ville, Doucier, Chaux-des-Crotenay et agglomération de Champagnole.</p> <p>⇒ Cize : L'avenir de l'école élémentaire de Cize constitué d'une classe unique apparaît compromis du fait de la très grande proximité de Champagnole. Le regroupement des écoles de Cize avec l'école de Ney permettrait une mutualisation des ressources et un développement des services péri-scolaires de nature à fidéliser le public scolaire. Ce projet doit être étudié en lien avec la situation décrite ci-dessus.</p> <p>⇒ Ney : Situation identique (3 classes pour 56 élèves) à celle de l'école de Cize. Réflexion demande à être conduite en prenant compte l'ensemble des écoles de Champagnole et en lien avec réflexion sur le RPI Chatelneuf,...</p> <p>⇒ RPI Equevillon/St Germain : L'avenir de l'école d'Equevillon (1 classe) apparaît à moyen terme compromis du fait de sa proximité avec Champagnole et de l'absence de services péri-scolaires. 2 hypothèses peuvent être formulées : transfert des élèves sur St Germain ou transfert sur Champagnole, solution plus réaliste mais de nature à fragiliser St Germain.</p>	<p>Vaudioux et Mont sur Monnet, le RPI devient un RPI concentré dans un groupe scolaire neuf sur le site de Loulle (4 classes).</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Création d'un RPI Cize/Ney à 4 classes. Regroupement des écoles de Cize et Ney permet une mutualisation des ressources et un développement des services péri-scolaires.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fusion de l'école maternelle et élémentaire de Cize.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : La commune de St Germain avait envisagé des travaux visant à améliorer les conditions d'accueil en maternelle. Elle est désormais consciente que l'ensemble de ses locaux est vétuste et inadapté et qu'il conviendrait de reconstruire un groupe scolaire intégrant la 4^{ème} classe du RPI située à Equevillon, cette dernière commune étant favorable à un tel projet.</p>	<p>⇒ Transformation du RPI Cize/Ney en pôle à 4 classes sur Cize d'ici 5 ans (déjà amorcé grâce aux travaux de rénovation débutés sur Cize).</p> <p>⇒ Création d'un SIVOS. Un terrain a été acheté à St Germain. La construction de ce pôle conclurait pratiquement la mise en place de pôles autour de Champagnole.</p>	<p>⇒ Rentrée 2010 : Ouverture de la 5^{ème} classe du RPI qui fonctionnera provisoirement à Equevillon dans l'attente du pôle scolaire à St Germain (prévu à la rentrée 2012).</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>⇒ Chaux des Crotenay : Regroupement des 2 écoles est envisagé.</p> <p>⇒ Foncine le Haut : Effectif à la rentrée 2004 : Maternelle 2 classes pour 41 élèves Elémentaire 5 classes pour 101 élèves</p> <p>⇒ RPI Besain/Montrond :</p>	<p>⇒ Rentrée 2005 : Le projet d'extension de l'école de Chaux-des-Crotenay afin d'accueillir les élèves actuellement scolarisés à Pont de la Chaux est à l'étude.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Les travaux préparant l'accueil des élèves dans le cadre du regroupement des 2 écoles de Chaux des Crotenay est en cours.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fermeture de l'école maternelle du Pont de la Chaux et fusion avec élémentaire de Chaux des Crotenay.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : La baisse des effectifs des écoles maternelles et élémentaire dont les bâtiments sont séparés rend la question de la continuité pédagogique de plus en plus sensible.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Maternelle 2 classes pour 52 élèves Elémentaire 3 classes pour 69 élèves</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Le SIVOS des 4 villages (Montrond, Besain, Molain, Valempoulières) a été réduit à 3 villages (sortie de Besain en octobre 2005). L'accueil des tous les élèves se fera à Montrond dans un groupe scolaire neuf à la rentrée 2007.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Après la fermeture de l'école de Besain, le RPI Besain/Montrond devient un RPI concentré dans un groupe scolaire neuf sur le site de Montrond regroupant les communes de Molain et Valempoulières.</p>	<p>Néant</p> <p>⇒ Envisager la fusion de l'école maternelle et élémentaire si les effectifs ne progressent pas.</p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Plateau de Nozeroy :</u></p> <p>⇒ Arsure-Arsurette : Le maintien de l'école à 2 classes apparaît souhaitable eu égard à son isolement. Son intégration dans un réseau pédagogique renforcé sera recherché.</p> <p>⇒ RPI Censeau/Cuvier : le maintien d'un pôle sur Censeau/Cuvier (3 écoles pour 74 élèves) est souhaitable mais dans le cadre de la construction d'une école unique.</p>	<p><u>Plateau de Nozeroy :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Le maintien de l'école à 2 classes reste une nécessité eu égard à son isolement. Autorisations exceptionnelles pour l'accueil des 3 et 4 ans eu égard à leur situation en zone de montagne.</p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Fusion de l'école maternelle et élémentaire de Censeau.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Après la fermeture de l'école de Cuvier, le RPI Cuvier/Censeau devient un RPI concentré sur le site de Censeau avec réfection des locaux.</p>	<p><u>Plateau de Nozeroy :</u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p><u>Plateau de Nozeroy :</u></p> <p>⇒ Agrandissement de l'école de Mignovillard pour la 5^{ème} classe, un service de garderie et de restauration (projet DGE déposé).</p>

Circonscription de Saint-Claude

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u>Hautes-Combes:</u></p> <p>⇒ A terme, ce secteur pourrait s'organiser autour de 2 pôles scolaires, l'un constitué des écoles de Setpmoncel, Lajoux et Lamoura, l'autre regroupant, conformément à un ancien projet qui n'a pas vu le jour, Les Moussières et l'actuel RPI La Pesse/Les Bouchoux.</p> <p>⇒ Les Moussières : L'école ne compte que 2 classes et les élèves de petite section de maternelle ne peuvent y être accueillis. Il faudrait étudier, au regard d'une démographie semblant en hausse sensible, la viabilité d'une structure à 3 classes.</p>	<p><u>Hautes-Combes:</u></p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Autorisations exceptionnelles pour l'accueil des 3 et 4 ans eu égard à leur situation en zone de montagne.</p>	<p><u>Hautes-Combes:</u></p> <p>Néant</p> <p>Néant</p>	<p><u>Hautes-Combes:</u></p> <p>⇒ Le principal obstacle à une restructuration sur 2 pôles relève du réseau routier de montagne.</p>
<p><u>Jura Sud :</u></p> <p>⇒ RPI Martigna/Montcusel (2 classes pour 50 élèves) et Villards d'Héria (2 classes) : 2 hypothèses peuvent être étudiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un RPI regroupant les 3 écoles. Avantage de conserver une école à Villards d'Héria mais inconvénient de générer des temps de transport scolaire accrus ; - évolution du RPI Martigna/Montcusel vers une structure à 3 classes et scolarisation de tous les enfants de Villards d'Héria à Moirans en Montagne. <p>⇒ RPI Vaux-les-Saint-Claude/Jeurre : Le regroupement sur un seul site apparaît</p>	<p><u>Jura Sud :</u></p> <p>⇒ Rentrée 2005 : Les communes de Villards d'Héria, Martigna et Montcusel étudient la possibilité de constituer un RPI dispersé comportant deux sites de scolarisation des petites et moyennes sections, l'un à Montcusel et l'autre à Villards d'Héria.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Les communes de Villards d'Héria, Martigna et Montcusel ont constitué un RPI dispersé avec regroupement des petites et moyennes sections sur le site de Montcusel.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Il serait souhaitable de regrouper le RPI sur un site unique à</p>	<p><u>Jura Sud :</u></p> <p>⇒ Compte tenu de la durée des déplacements des transports scolaires entre chacun des sites, la réflexion d'un site unique est à relancer.</p> <p>⇒ Un regroupement pourrait être envisagé à Vaux de manière à ne plus avoir une</p>	<p><u>Jura Sud :</u></p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p>souhaitable à terme.</p> <p>⇒ RPI Les Crozets/Etival : le regroupement des élèves sur le site d'Etival pourrait être envisagé.</p> <p>⇒ RPI Charchilla/Maisod/Meussia :</p> <p><u>Val de Bienne</u> :</p> <p>⇒ Avignon les Saint Claude : le maintien d'une école à classe unique (20 élèves) aux portes de Saint-Claude ne peut être encouragé.</p> <p>⇒ Saint Claude : Effectif à la rentrée 2004 : 50 classes pour 1155 élèves. Moyenne : 22 élèves/classe.</p>	<p>Vaux.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Le regroupement sur site unique à Etival est à l'étude pour les écoles du RPI.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Une réflexion est engagée avec les élus pour regrouper ce RPI sur un site unique.</p> <p><u>Val de Bienne</u> :</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : 18 élèves (CM2 scolarisés à Saint Claude). Fermeture à titre définitif de la classe unique (Arrêté n°1 du 26/02/2009). Arrêté n°2 du 17/03/2009 implante à titre provisoire un poste pour 2009/2010 et stipule que le poste sera retiré définitivement à la rentrée 2010.</p> <p>⇒ Rentrée 2006 : Une réorganisation des secteurs est en cours de manière à mettre en cohérence le potentiel d'accueil des écoles et l'évolution géographique des populations sur la ville. Fermeture 3^{ème} classe maternelle Ponard.</p> <p>⇒ Rentrée 2007 : Ouverture 6^{ème} classe maternelle Mouton et 8^{ème} classe élémentaire Faubourg.</p> <p>⇒ Rentrée 2008 : Fermeture 8^{ème} classe élémentaire Faubourg.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Fermeture 6^{ème} classe maternelle Mouton et 9^{ème} classe élémentaire</p>	<p>classe isolée à Jeurre.</p> <p>⇒ La réflexion d'un site unique date de plusieurs décennies mais ne se concrétise pas. Pourtant, les locaux sont vétustes pour une classe à Etival et à les Crozets.</p> <p>⇒ La création d'un site unique est à concrétiser notamment par rapport aux locaux scolaires qui dans chaque commune sont peu fonctionnels.</p> <p><u>Val de Bienne</u> :</p> <p>⇒ Situation à réévaluer au vu du résultat de l'expérimentation du « busing ».</p> <p>⇒ Les effectifs des écoles de Franche-Comté, Avignonnets, Ponard baissent régulièrement. A terme, une réflexion est à lancer pour les écoles de ces quartiers dans la structure globale des écoles de la commune de Saint Claude. Pour exemple, baisse d'effectifs à la maternelle Ponard alors que la maternelle Christin située à proximité voit ses effectifs augmenter.</p>	<p><u>Val de Bienne</u> :</p> <p>⇒ Rentrée 2010 : Un poste reste provisoirement implanté dans le cadre de l'expérimentation de la mixité scolaire choisie dite « busing » entre Avignon et Saint Claude.</p> <p>⇒ Rentrée 2009 : Effectifs hors spécialisé = 1088 élèves avec les 2 ans pour 48 classes. Moyenne : 22 élèves/classe</p> <p>EVOLUTION DU NOMBRE DE CLASSE ENTRE 2005/2010 : 48 classes et 4 fermetures de classes entre la rentrée de 2005 et 2010 et 2 ouvertures.</p>

Préconisations 2004/2008	Bilan 2004/2009	Préconisations 2010/2014	Observations
<p><u><i>Pays des Lacs :</i></u></p> <p>⇒ Saint Maurice Crillat : (classe unique de 15 élèves). Deux hypothèses sont envisageables : - l'accueil des élèves d'élémentaire à Clairvaux comme le sont déjà les élèves de maternelle - ou rapprochement avec le RPI Bonlieu/Le Frasnois. La 2^{ème} solution apparaît préférable du fait de l'actuelle fragilité du RPI Bonlieu/Le Frasnois.</p> <p>⇒ RPI Bonlieu/Le Frasnois :</p> <p>⇒ Cogna : classe unique de 21 élèves située aux portes de Clairvaux n'apparaît pas viable et l'accueil de ses élèves à Clairvaux pourrait être envisagé.</p>	<p>Avignonnets.</p> <p><u><i>Pays des Lacs :</i></u></p> <p>⇒ Rentrée 2005: Les communes de Bonlieu, Le Frasnois et St Maurice Crillat travaillent à la constitution d'un RPI concentré. Un SIVOS a été créé.</p> <p>⇒ Rentrée 2006: Les communes de Bonlieu, Le Frasnois et St Maurice-Crillat scolariseront les enfants des 3 communes sur le site unique de Bonlieu.</p> <p>⇒ Rentrée 2009: Fermeture de l'école primaire de Cognac et accueil des enfants dans les écoles maternelles et élémentaires de Clairvaux.</p>	<p><u><i>Pays des Lacs :</i></u></p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p> <p>Néant</p> <p>Préconisations 2004-2008 réalisées.</p>	<p><u><i>Pays des Lacs :</i></u></p>

Tableaux de bord par communautés de communes